



PRÉFET DU MORBIHAN

Lorient, le 31 JUL 2019

Direction départementale des territoires et de la mer
Délégation mer et littoral (DML)
Service aménagement mer et littoral (SAMEL)
Unité Lorient littoral
1 Bd Adolphe Pierre

Affaire suivie par : laurent Pelletier
Tél. : 02 97 64 85 98

Courriel : laurent.pelletier@morbihan.gouv.fr

Le chef de service aménagement mer et littoral
à

Madame Kristell SIRET-JOLIVE
Administrative en chef des affaires maritimes
Représentant le Préfet Maritime de l'Atlantique
88, avenue de la Perrière
BP 2143
CS92143
56321 Lorient Cedex

Objet : Belle-Ile en Mer
Création d'une zone de mouillages et d'équipements légers
Occupation du Domaine Public Maritime
PJ : 1 dossier de demande

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le dossier réalisé par la communauté de communes de Belle-Ile en Mer et présenté par les communes de Bangor, Le Palais, Locmaria et Sauzon relatif à la demande de création d'une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) sur le littoral de ces communes.

Au terme de l'instruction administrative, chaque commune sera titulaire du titre d'occupation pour la ZMEL située son littoral.

Les communes pourront avec l'accord du préfet, confier à un tiers la gestion de tout ou en partie de la ZMEL suivant les dispositions de l'article R 2124-53 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP).

Conformément à l'article R2124-56 du Code général de la propriété des personnes publiques, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre avis en tant que Préfet Maritime.

Le chef de service aménagement mer et littoral

Vassilis SPYRATOS

AVIS CONFORME

- AVIS FAVORABLE
 AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES
 AVIS DEFAVORABLE

RESERVES ou OBSERVATIONS* (le cas échéant)

Ne pas poser de corps morts sur des cables sous-marins

Fait à Lorient, le 20.8.2019.

Pour le Préfet Maritime de l'Atlantique et par délégation
L'administratrice en chef Mme Kristell Siret-Jolive,

L'Inspecteur principal des affaires maritimes

Matthieu LE GUERN

Chef du service Activités Maritimes

Adresse postale : 88 avenue de la Perrière – CS 92143 – 56321 LORIENT cedex

Courriel : ddm-dml@morbihan.gouv.fr Standard : 02 97 37 16 22

Accueil : du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 – fermée le mercredi après-midi

